

PV de l'AG du 2 décembre 2023

Ouverture de l'AG à 14h par le président d'Alizé François Randazzo, à l'hotel Mama Shelter, Avenue de la Plaine 75015 Paris.

Président de séance : François Randazzo

Secrétaire de séance : Marie-Aude Schmückel

Assesseurs de séance : Caroline Sacchiero et Yasmina Krawczyk

Vérification du quorum : le quorum des adhérents présents et représentés est atteint



Début de séance : 14H05

1/ Ouverture de l'AG par le président

Bonjour à toutes et à tous,

Chères adhérentes, chers adhérents, tout d'abord, je tenais à vous remercier.

Vous remercier d'avoir choisi de venir passer cet après-midi ici avec nous plutôt que de profiter du soleil radieux qui brille aujourd'hui. C'est d'autant plus appréciable quand on connaît la fréquence des apparitions du soleil dans ces contrées.

Vous remercier également de faire confiance à Alizé et à son équipe de joyeux, mais sérieux, administrateurs qui ne comptent pas leurs heures pour rendre possible cette formidable aventure humaine qu'est Alizé.

Ce qui caractérise cette aventure c'est le changement de paradigme que l'on propose dans la façon de faire du syndicalisme.

Si vous avez rejoint Alizé c'est que vous vous reconnaissez dans le système de valeurs que l'on partage.

Alizé est attaché au pluralisme syndical, notre idée est de porter la voix des kinésithérapeutes que nous représentons sans volonté d'imposer cette voix comme la seule.

Aucune structure ne détient à elle seule la vérité et c'est dans la confrontation respectueuse des idées que celles-ci en étant mises à l'épreuve vont évoluer.

L'ADN d'Alizé c'est aussi de ne pas penser à votre place ce qui pourrait être bon pour vous.

Cela se traduit en pratique par un énorme travail de pédagogie afin de donner à chacun tous les éléments nécessaires pour bien appréhender les enjeux.

Une fois l'information délivrée nous procédons à une consultation qui est basée sur un principe simple : Une décision qui engage l'avenir de toute la profession doit être prise en permettant à chaque kinésithérapeute d'exprimer son avis.

Jusqu'ici le discours des syndicats était : "adhérez à notre syndicat si vous voulez que votre voix soit prise en compte".

Nous avons pris le pari de prendre une vision radicalement opposée et de proposer aux kinésithérapeutes d'adhérer à Alizé pour soutenir ce modèle qui permet à chacun d'exprimer sa voix. Ce pari, on lui a donné une existence concrète en créant la plateforme de démocratie participative Kineconsult by Alizé !

Plus de 6000 kinés inscrits (merci à Vincent Gensac pour ces heures passées à vérifier inscription par inscription, les documents professionnels attestant de la qualité de kiné du requérant), plus de 3500 participants lors des consultations réalisées au sujet de l'avenant 7.

C'est d'ailleurs la consultation la plus large qui a eu lieu au sujet de cet avenant.

Ce pari on peut considérer qu'il est aujourd'hui réussi quand on considère que l'on vient de passer la barre des 3000 adhérents. C'est deux fois le nombre d'adhérents que nous avions en 2020, c'est plus de huit fois celui de 2016.

Mais cette formidable dynamique ne nous fait pas oublier que le chemin est encore long. Malgré des évolutions notables en terme d'autonomie de notre profession, avec la possibilité de renouvellement des prescriptions de moins d'un an mais aussi avec l'arrivée de l'accès direct dans le cadre de l'exercice coordonnée, les conditions d'exercice de notre profession sont particulièrement dégradées aujourd'hui. Le cycle inflationniste actuel qui nous a coûté 12,5 points d'inflation en 24 mois est venu s'ajouter à la lente érosion de notre rémunération qui avait déjà perdu 18% par rapport à l'inflation entre 2002 et 2020. L'avenant 7 est insuffisant pour compenser cette dégradation, c'est une évidence. Mais il est également évident que nous étions arrivés au bout de ce qu'il était possible d'obtenir et qu'une nouvelle opposition nous aurait conduit à une absence de revalorisation jusqu'en 2027. Il suffit de voir la façon avec laquelle le gouvernement d'Élisabeth Borne a balayé d'un revers de main la contestation contre la réforme des retraites malgré son ampleur.

Pour autant cette signature, portée par 65% des kinés qui se sont exprimés sur kineconsult, ne signifie pas que nous allons attendre 2027 les bras croisés.

Nous sommes déjà au travail pour tenter d'obtenir un raccourcissement du calendrier d'application des mesures de l'avenant 7 ainsi que des mesures plus ambitieuses concernant les prises en charge à domicile qui constituent un véritable enjeu de santé publique.

En parallèle nous travaillons également à la prochaine échéance conventionnelle. A l'automne 2026 nous aurons la possibilité de dénoncer la convention qui lie la profession à l'assurance maladie pour peu que nous soyons suivi par au moins un autre syndicat de la profession.

Cela imposera de négocier une nouvelle convention plutôt qu'un simple avenant dont le périmètre est trop limité pour répondre à la nécessité de réformer notre profession en profondeur.

Qualité et pertinence des soins, valorisation des kinésithérapeutes qui font des prises en charge qualitatives, émancipation et responsabilisation de la profession, les chantiers sont nombreux.

De notre capacité à nous en saisir pour penser la kinésithérapie de demain dépendra l'évolution de nos conditions d'exercice.

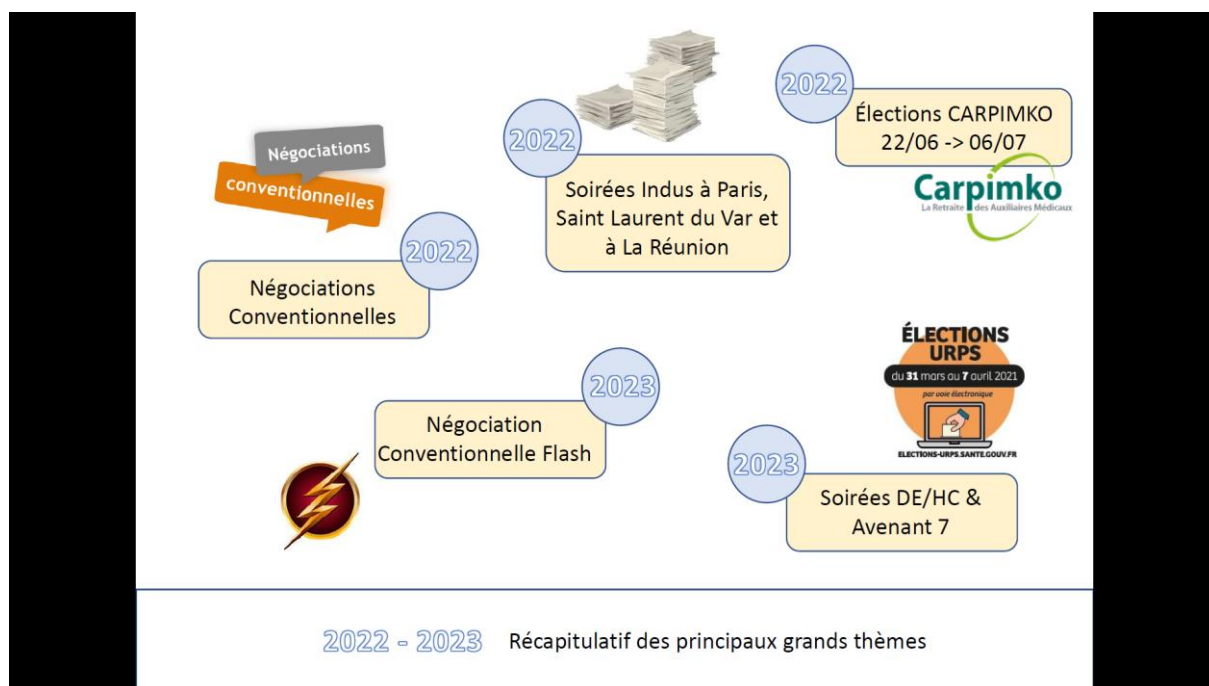
Tous ceux parmi vous qui souhaitent participer à la construction de l'avenir de notre profession sont les bienvenus.

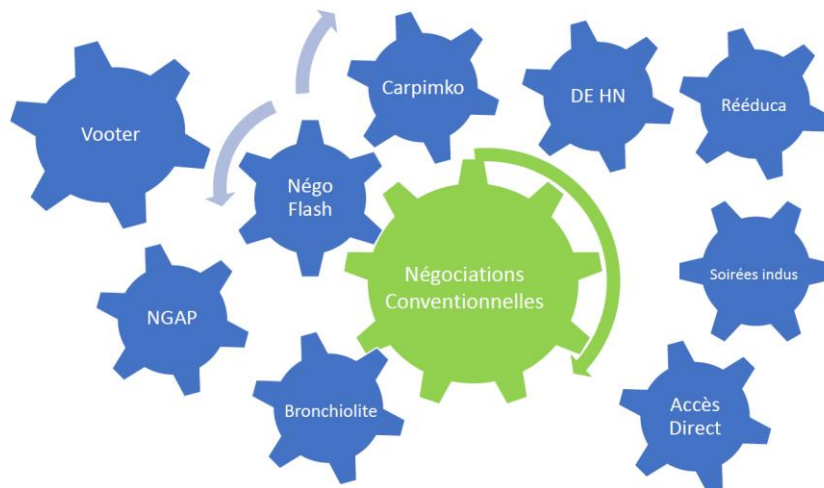
Merci pour votre attention

2/ Validation du CR de la dernière AG : vote

Validation à l'unanimité des présents et représentés

3/ Rétrospectives des actions menées par le syndicat : rapport d'activité 2023





2022 - 2023

Les 10 thèmes les plus discutés

CF document PDF : Rapport d'Activité Alizé 2022-2023

4/ Présentation des comptes d'Alizé 2022 : vote

Validation à l'unanimité des présents et représentés

5/ Point d'étape sur les comptes 2023

6/ Présentation du budget prévisionnel 2024 : vote

Validation à l'unanimité des présents et représentés

CF document PDF : Rapport financier AG 2 décembre 2023

7/ Entrée de Cécile Defroidmont-Sulmon au sein du CA au sein du pôle juridique : vote

Validation à l'unanimité des présents et représentés

8/ présentation des statuts modifiés : vote

Validation à l'unanimité des présents et représentés

9/ Questions diverses

- Point sur Alizé Formation : impossibilité de faire des formations du fait du statut représentatif du syndicat Alizé auquel était rattaché Alizé Formation. Cet organisme sera conservé pour des formation fifpl ou formation des cadres
- Kiné Lab : en attente de la validation QUALIOPI

Levée de séance : 15h25

Président de séance François Randazzo 	Secrétaire de séance Marie-Aude Schmückel 